Drees
Statistique publique
de la santé et des solidarités

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
Ministère du Travail et des Solidarités
Ministère de l'Economie, des Finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Version 1.0
du
06/10/2026

Enquête Écoles

Formations sanitaires et sociales

Complément au manuel d'utilisation du site de collecte

Rôle des DREETS

Sommaire

1 Introduction 3
2 Accès à votre page d'accueil et ses fonctionnalités 3
2.1 Présentation des différents cadres 3
2.2 Accès aux fonctionnalités par la barre de menu 3

3 Bordereau spécifique à remplir par les DREETS 5
3.1 Accès au bordereau TA2C 5
3.2 Contrôle du bordereau TA2C 6
3.3 Validation du bordereau TA2C 7

4 Accès aux données des écoles et formations de votre région 8
4.1 À quelles données avez-vous accès lorsque vous vous connectez à une école ou à une formation ? 8
4.2 À quelles données avez-vous accès lorsque vous sélectionnez plusieurs formations ? 9
4.3 Quand pouvez-vous contrôler les données d'une formation ? 9
4.4 Possibilité de saisir les données à la place d'une école 9
4.5 Restitutions des données 10

5 Les fonctionnalités réservées aux DREETS 11
5.1 L'export de la liste 11
5.2 Suivi et Statistiques 11
5.2.1 Suivi 11
5.2.2 Statistiques 12

6 Quels contrôles pouvez-vous effectuer ? 13
6.1 Contrôles de cohérence au sein d'un même bordereau (contrôles intra-bordereaux) 13
6.2 Contrôles de cohérence entre plusieurs bordereaux (contrôles inter-bordereaux) 13

1 Introduction

Vis-à-vis de la saisie des données collectées sur le site de collecte de l'enquête Écoles, les DREETS ont un double rôle, d'une part, d'aide aux gestionnaires de formation, de contrôle du déroulement de la collecte et de la qualité des données saisies par les écoles, d'autre part, de saisie d'un bordereau sur les diplômés par équivalence au diplôme d'aide-soignant. Ce document détaille les possibilités de contrôle des DREETS via leur compte sur le site de collecte.

2 Accès à votre page d'accueil et ses fonctionnalités

Dès votre connexion au site, vous êtes dirigé sur la page d'accueil. À partir de cette page, vous pouvez ensuite accéder à votre questionnaire TA2C et à différentes fonctionnalités, en cliquant sur les menus correspondants.



2.1 Présentation des différents cadres

- Le cadre 1 « **Observation en cours** » vous indique sur quelle formation vous êtes connecté, ainsi que des informations sur l'état d'avancement de l'enquête (état de saisie, contrôlée ou non…) pour cette observation.
- Le cadre 2 « **Sélectionner Observation** » permet de renseigner l'identifiant d'une formation ou école pour y accéder.
- Le cadre 3 « **Observations consultées** » liste les dernières observations consultées.
- Le cadre 4 « **Vos travaux** » présente les différents travaux lancés en différé, comme par exemple, le contrôles de plusieurs observations.
- Le cadre 5 est un espace réservé pour des **messages informatifs et juridiques** propres à l'enquête.

2.2 Accès aux fonctionnalités par la barre de menu

Les menus sont de deux sortes et permettent d'accéder aux différentes fonctionnalités de l'application :

- soit le menu est simple et il suffit alors d'un clic pour accéder à la page ;
- soit il ouvre une liste déroulante composée de différents sous-menus, et il faut alors faire glisser la souris sur ce sous-menu et cliquer pour parvenir à la page concernée.

Les différents menus disponibles sont les suivants :

- ***Accueil :*** Cette page s'affiche dès que vous vous êtes connecté. Elle présente un espace réservé aux messages d'actualités sur la collecte. Cette page vous indique également l'état d'avancement de l'enquête (saisie, contrôlée ou non, etc.), à l'aide de l'encadré « Observation en cours ».
- ***Bordereaux :*** Dans tout ce qui suit et sur le site, le terme *"bordereau"* renvoie aux différents *formulaires* qui composent le questionnaire. Ce menu déroulant donne accès à la liste des bordereaux, ainsi qu'aux listes des erreurs et des commentaires. Il permet ainsi la consultation des différents bordereaux de l'enquête et la saisie du bordereau TA2C.
- ***Recherche*** : ce menu (simple) permet de sélectionner, grâce à plusieurs critères, une ou plusieurs formations sur lesquelles vous souhaitez effectuer une saisie ou d'autres traitements.
- ***Outils :*** ce menu déroulant donne accès à l'extraction CSV, ainsi qu'au suivi de l'avancement de l'enquête.

En haut à droite de l'écran, 3 logos sont affichés :

-  ***Aide*** : permet d'afficher la page d'aide du site de collecte. Un lien permet d'accéder à la documentation du site.
-  ***Compte :*** permet d'afficher des informations sur le compte utilisateur, éventuellement de changer son mot de passe et son courriel. Nous vous conseillons néanmoins d'user avec précaution de cette fonctionnalité, dans la mesure où plusieurs utilisateurs au sein de de la DREETS emploient les mêmes codes d'accès. Aussi en cas de changement, il faudra communiquer le nouveau mot de passe à l'ensemble des utilisateurs.
-  **Déconnexion** : permet de se déconnecter volontairement du site de collecte. Il est recommandé de se déconnecter du site à chaque fois qu'on estime que la saisie des bordereaux va être longuement interrompue (plus d'une heure) ou lorsqu'on veut s'assurer que personne d'autre ne viendra afficher/modifier des données sur le site de collecte.

Dans ce document, on représente un choix de page dans l'arborescence du menu et des différents sous-menus par un « *fil d'Ariane* ».
Exemple : *Bordereaux>Liste>Bordereaux* signifie que, pour atteindre la page d'Impression, il faut survoler avec le curseur de la souris la rubrique *Bordereaux* du menu principal puis dans le sous-menu *Liste* cliquer sur l'option *Bordereaux*.

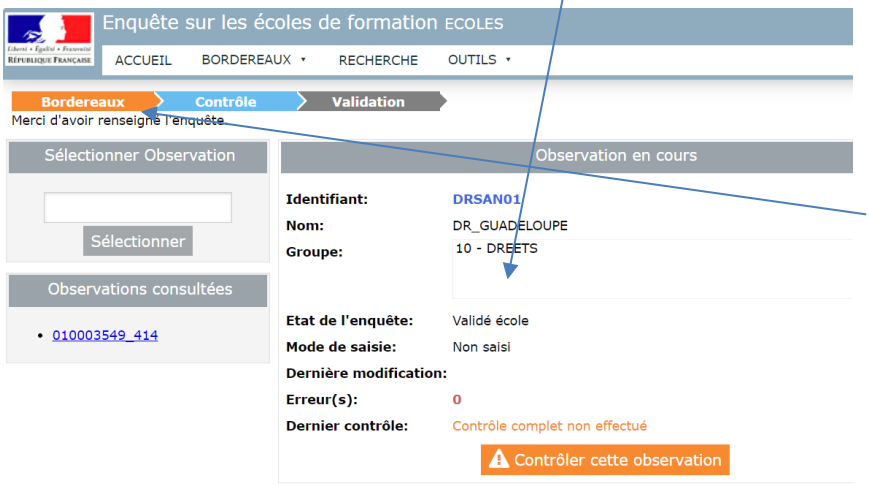
3 Bordereau spécifique à remplir par les DREETS

En plus des données remplies par les écoles, un **bordereau TA2C, sur les diplômés par équivalence au Diplôme d'État d'aide-soignant**, est **à remplir par les DREETS** pour le secteur sanitaire uniquement. Ce bordereau constitue le questionnaire d'une observation DREETS par région. Ces observations DREETS correspondent au **groupe 10**.

3.1 Accès au bordereau TA2C

En vous connectant avec votre identifiant et votre mot de passe, vous arrivez sur votre page d'accueil.

Remarque : votre questionnaire est à l'état "**validé école**" mais le bordereau est bien vide de données. Il vous faudra donc le compléter. Veuillez ensuite bien valider le bordereau (passe alors à l'état "*validé région*"), de manière à confirmer la bonne participation de votre DREETS à l'enquête.



Pour accéder en saisie au bordereau TA2C, sélectionnez le menu ***Bordereaux > Liste > Bordereaux***, ou bien vous pouvez cliquer directement sur « **Bordereaux** » dans le fil d'ariane.

Vous pouvez également y accéder via le menu "**Recherche**" en sélectionnant « DREETS » dans la case "**Nature**" et le code adéquat « **XX** » dans la case "**Région**" puis en cliquant sur le bouton « **Rechercher** ». Il reste ensuite à cliquer sur le lien DRSAN**XX** affiché au niveau de la liste des observations proposées en résultat.



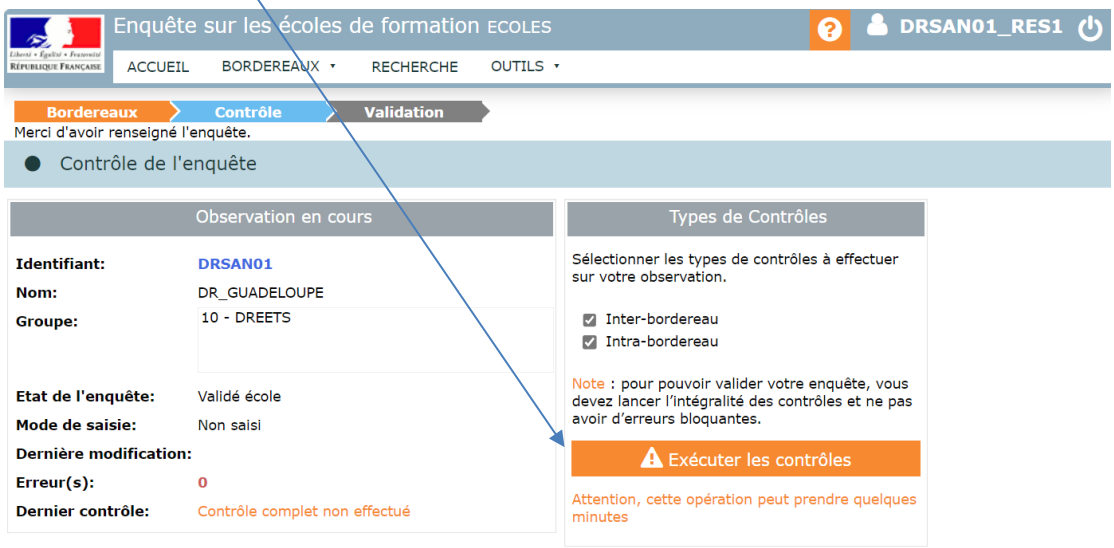
Vous arriverez alors sur la page d'accès à votre bordereau.

3.2 Contrôle du bordereau TA2C

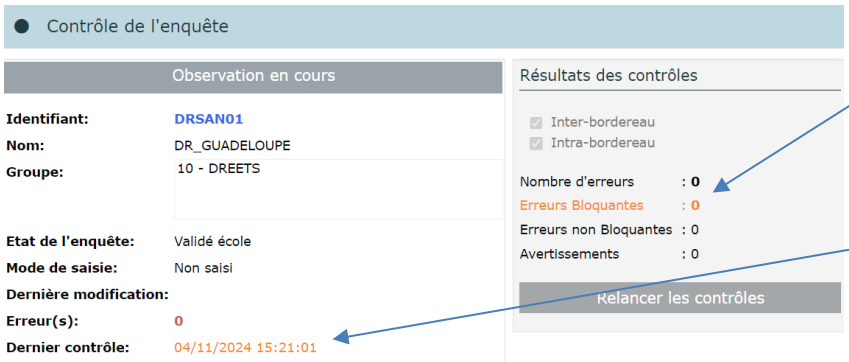
Pour pouvoir valider votre bordereau, vous devez au préalable exécuter les contrôles.
Pour se faire, sélectionnez le menu ***Bordereaux > Contrôles des données > Contrôles***, ou bien vous pouvez cliquer directement sur « **Contrôles** » dans le fil d'ariane.



Pour accéder à la page des contrôles, il suffit de cliquer sur le bouton « Contrôler cette observation », puis sur le bouton « Exécuter les contrôles ».



Par défaut, tous les contrôles (inter et intra-bordereau) doivent être passés et il ne faut pas avoir d'erreurs bloquantes, pour pouvoir passer à l'étape de validation.

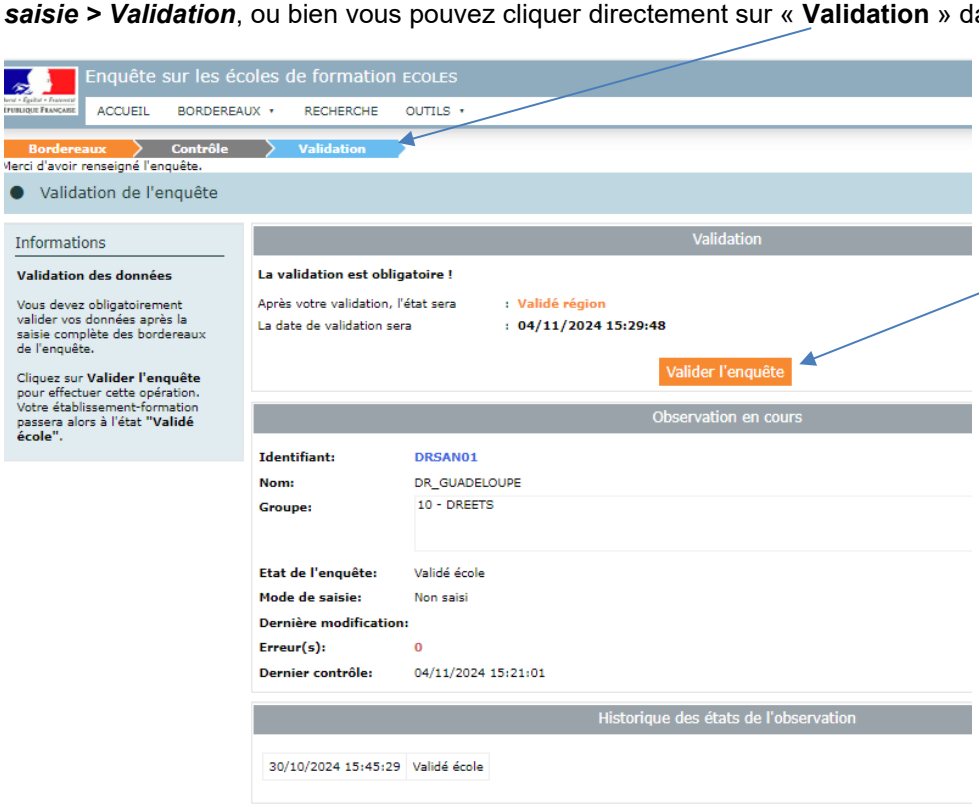


Nombre d'erreurs bloquantes

La date de dernière exécution des contrôles se met automatiquement à jour.

3.3 Validation du bordereau TA2C

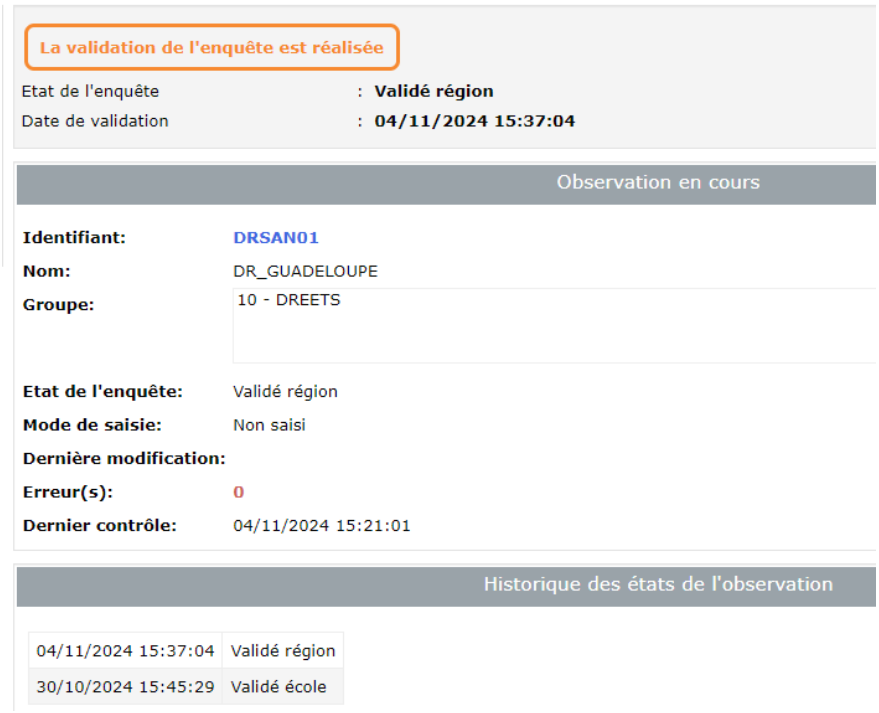
Pour accéder à la validation du bordereau TA2C, sélectionnez le menu ***Bordereaux > Validation de la saisie > Validation***, ou bien vous pouvez cliquer directement sur « **Validation** » dans le fil d'ariane.



Pour valider votre enquête, qui est constituée du seul bordereau TA2C, il suffit de cliquer sur le bouton « **Valider l'enquête** ».

Dans ce cadre, vous trouverez des informations telles que votre identifiant, votre groupe, ainsi que des données sur l'état de l'enquête avant la validation.

Votre enquête est désormais validée, son état est passé à « **Validé région** ».



Les données sur l'état de l'enquête ont été mises à jour.

Ainsi que l'historique des différents états.

A partir de cet état « **Validé région** », vous n'aurez accès au questionnaire qu'en mode de consultation.

4 Accès aux données des écoles et formations de votre région

Les DREETS ont la possibilité d'accéder **en consultation** aux formations de leur région.

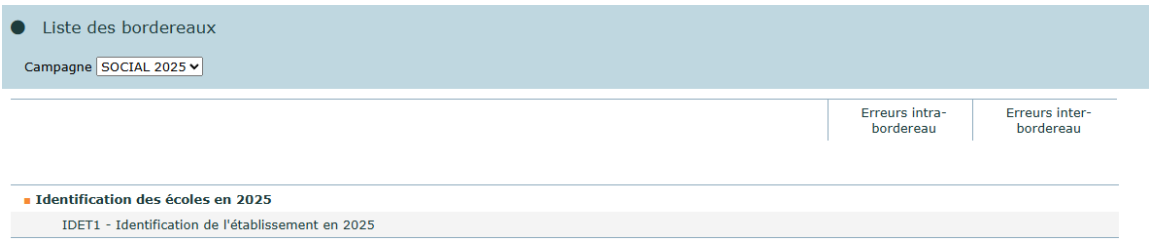
- L'état « *non saisi* » signifie que l'établissement n'a pas encore commencé la saisie.
- L'état « *saisie en cours* » signifie que l'établissement n'a pas validé ses données mais qu'il a commencé la saisie. A ce stade de la collecte, il est possible que l'établissement ait conscience de données manquantes et s'apprête à les corriger.
- À partir de l'état « *validé école* », l'établissement n'a plus la main sur ses données. Les cumuls ne sont aussi accessibles qu'à l'état "*validé école*".
- Après validation par le prestataire (= état "*validé prestataire*"), vous aurez accès aux données seulement en consultation.

4.1 À quelles données avez-vous accès lorsque vous vous connectez à une école ou à une formation ?

Les données disponibles en accédant à l'observation sont les informations remplies par le répondant.

Se connecter à un établissement donne l'accès au bordereau suivant :

- IDET1 : identification de l'établissement. (Ce bordereau pré-rempli est donné à titre informatif en consultation.)



Se connecter à une formation donne accès aux bordereaux remplis par l'établissement :

- IDFOR2/IDFOR3 : le bordereau d'identification de la formation
- TA2E/TA3E : le bordereau des effectifs d'inscrits dans l'établissement
- TA2D/TA3D : le bordereau des diplômés de l'établissement
- TA2S/TA3S : le bordereau de la sélection à l'entrée de l'établissement
- TA2A/TA3A : le bordereau des interruptions de formation
- TA2F/TA3F : le bordereau des nombres de places financées
- FIN : le bordereau du temps de réponse à l'enquête



4.2 À quelles données avez-vous accès lorsque vous sélectionnez plusieurs formations ?

Vous avez la possibilité par le menu **Recherche** de sélectionner plusieurs formations à la fois.

Les bordereaux de cumuls des tableaux agrégés renseignés par les formations et disponibles sont les suivants :

- Pour Social : pour le groupe 02, les cumuls des tableaux agrégés sont : TA2D, TA2E, TA2S, TA2A, TA2F ;
- Pour Santé : selon les groupes 02 ou 03, les cumuls des tableaux agrégés sont : TA2D, TA2E, TA2S, TA2F, TA2A, ou TA3D, TA3E, TA3S, TA3A, TA3F.

Attention : selon la taille de votre demande, c'est-à-dire le nombre de formations sélectionnées, votre traitement peut s'effectuer en batch de nuit et être disponible seulement le lendemain matin. Pour accéder au résultat, il faut cliquer sur le menu **Outils>Cumuls & synthèses>État des demandes**.

4.3 Quand pouvez-vous contrôler les données d'une formation ?

Les comptes DREETS permettent d'accéder aux formations de sa région à partir du moment où les répondants ont commencé la saisie (état « *saisie en cours* »). Il n'est pas possible de contrôler les établissements dans l'état « *non saisi* », qui n'ont, de toute façon, pas commencé l'enquête.

Il est possible d'accéder aux observations dans l'état « *saisie en cours* » - ce qui signifie qu'elles n'ont pas validé leur saisie de leur formation. A ce stade de la collecte, il est possible que l'établissement ait conscience de données manquantes et s'apprête à les corriger. Vous pouvez consulter la liste des erreurs à ce stade.

À partir de l'état « *validé école* », l'établissement n'a plus la main sur ses données ; c'est le moment où le prestataire peut effectuer des contrôles.

4.4 Possibilité de saisir les données à la place d'une école

Si une école ne peut pas saisir ses données par Internet, vous aurez la possibilité de le faire à sa place, après en avoir **fait la demande auprès des responsables des enquêtes à la Drees (via** drees-enquete-ecoles@sante.gouv.fr).

Après accord des bureaux concernés, le DMSI vous attribuera un nouveau compte qui vous donnera accès seulement à l'école demandée avec des droits identiques (si vous souhaitez pouvoir saisir une autre école, la procédure sera la même : le DMSI vous donnera les droits sur cette nouvelle école, sur le compte qui vous aura été donné précédemment).

4.5 Restitutions des données

Vous aurez la possibilité de faire des restitutions de données des écoles et des formations à partir de l'état "*Saisie en cours*" : Impression, Export Excel, Cumul et Synthèse.

Vous pourrez exporter les fichiers .csv contenant les données de ces formations, dès lors que les formations seront à l'état « *Validé école* ».

Le fonctionnement des fonctionnalités Impression, Export Excel, Cumul, Synthèse, Exportation et Extraction est décrit dans le manuel « 2026 Manuel_utilisateur_ecoles.pdf ».

5 Les fonctionnalités réservées aux DREETS

5.1 L'export de la liste

Cette fonctionnalité vous permet d'obtenir un **fichier .csv** (à extraire d'un dossier .zip) **contenant l'état d'avancement de la saisie des écoles et/ou formations** ("*non saisi", "saisie en cours", "validé école", "validé région*" et *"validé prestataire*"), **le mode de saisie des données** (Non saisi, Internet, Import) **et toutes les données d'identification des écoles et/ou formations** (adresse, nom du gestionnaire, téléphone, etc.) de votre région.

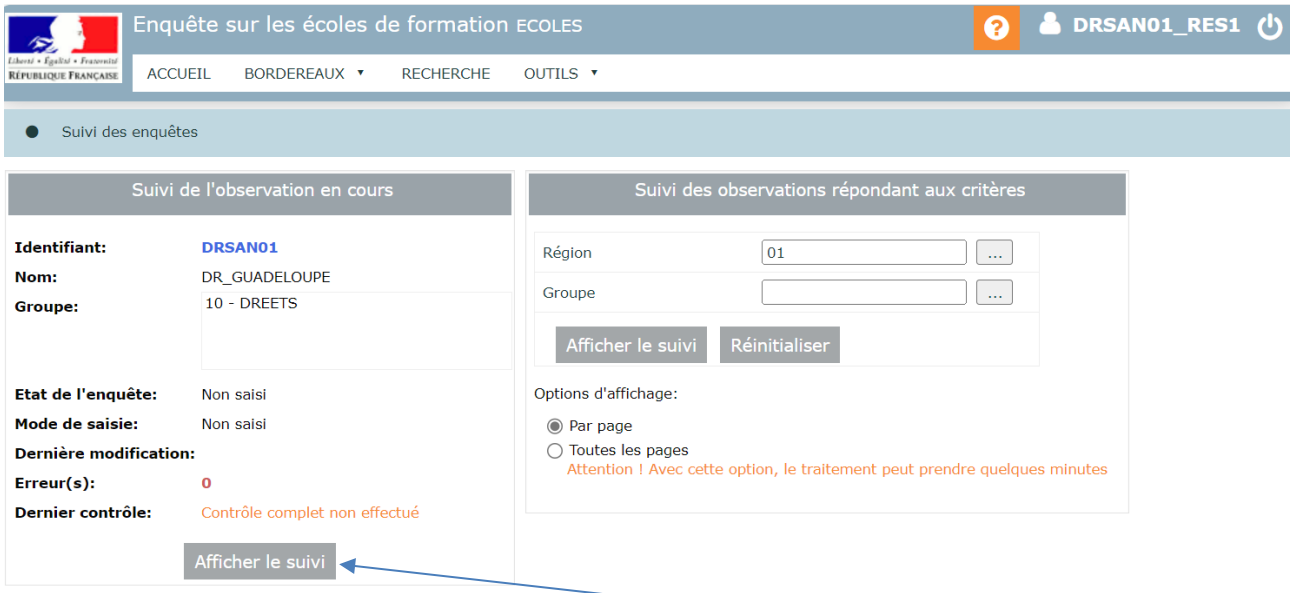
Lancez une recherche de votre choix, par exemple, une recherche sur la région. Puis cliquez sur le bouton "Exporter la liste". Le dossier .zip généré contient toutes les observations de la recherche.

5.2 Suivi et Statistiques

Les DREETS ont deux fonctionnalités qui leur permettent d'effectuer des suivis : la fonctionnalité "Suivi" et la fonctionnalité "Statistiques".

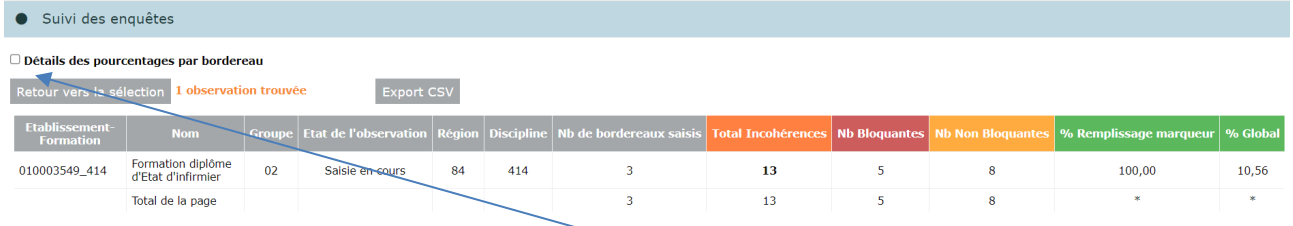
5.2.1 Suivi

Choisissez dans le menu : **Outils > Avancement de l'enquête > Suivi par observation**



Vous pouvez choisir de faire un suivi de la formation en cours en cliquant sur le bouton « *Afficher le suivi* » ou sur plusieurs observations en renseignant des critères tels que « *Région* ou *Groupe* ».

Vous obtenez un tableau recensant le nombre de bordereaux saisis et d'erreurs ainsi que les pourcentages d'erreurs sur les observations.



Etablissement-Formation	Nom	Groupe	Etat de l'observation	Région	Discipline	Nb de bordereaux saisis	Total Incohérences	Nb Bloquantes	Nb Non Bloquantes	% Remplissage marqueur	% Global
010003549_414	Formation diplôme d'Etat d'infirmier	02	Saisie en cours	84	414	3	13	5	8	100,00	10,56
	Total de la page					3	13	5	8	*	*

Lorsque l'on accède à l'écran, une case à cocher « **Détails des pourcentages par bordereau** » apparaît en haut de page. Elle est par défaut non cochée.

Lorsque le bouton « Détails des pourcentages par bordereau » est coché l'affichage est modifié. Des colonnes supplémentaires apparaissent sur la droite de la page. Elles correspondent aux bordereaux présents pour l'observation.

Une case à cocher « Export CSV » est également présente.
En cliquant sur la case « Export CSV », un message pop-up s'affiche.
Il comprend le fichier au format.zip, dont le nommage est du type « Export_CSV_Suivi_Global20241108-215808.zip » ou «Export_CSV_Suivi_Détails_Bdx20241108-215542.zip », en fonction de la coche ou non « **Détails des pourcentages par bordereau** ».

Si l'on ouvre le fichier, nous avons :
Une première ligne qui correspond au nom de l'export CSV
Une deuxième ligne correspondant au titre des colonnes
Les lignes suivantes correspondent aux résultats, identiques à ceux affichés à l'écran.

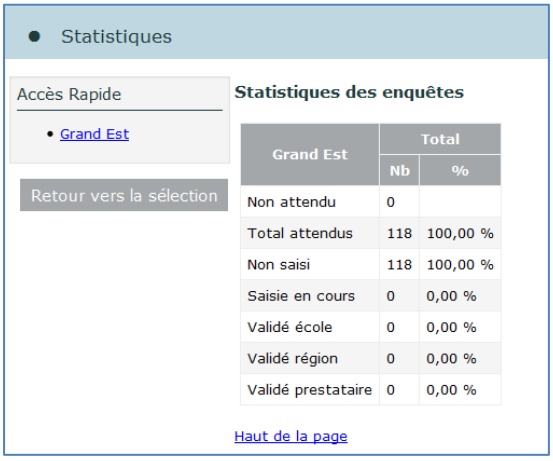
5.2.2 Statistiques

Choisissez dans le menu : **Outils > Avancement de l'enquête > Statistiques**
Vous pouvez sélectionner une ou plusieurs régions et cocher la case « *Répartition par groupe* », puis cliquez à gauche sur le bouton « *Région* ».

Vous obtenez un tableau restituant le nombre d'observations par états d'avancement de la saisie, pour la ou les régions sélectionnées.

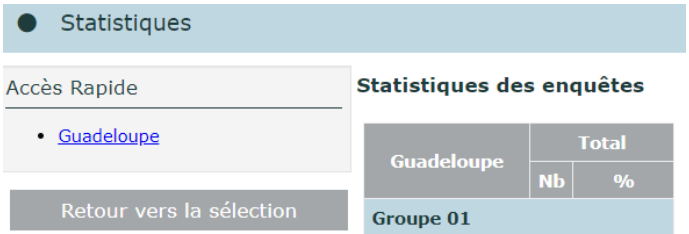
Remarque : Le questionnaire des observations DREETS, du groupe 10 (cf. ci-dessous § 4) est également pris en compte par les statistiques, pour le secteur sanitaire uniquement.

Statistiques **sans** répartition par groupe :



Grand Est	Total	
	Nb	%
Non attendu	0	
Total attendus	118	100,00 %
Non saisi	118	100,00 %
Saisie en cours	0	0,00 %
Validé école	0	0,00 %
Validé région	0	0,00 %
Validé prestataire	0	0,00 %

Statistiques **avec** répartition par groupe :



Guadeloupe	Total	
	Nb	%
Groupe 01		
Non attendu	0	
Total attendus	0	100,00 %
Non saisi	0	0,00 %
Saisie en cours	0	0,00 %
Validé école	0	0,00 %
Validé région	0	0,00 %
Validé prestataire	0	0,00 %
Groupe 02		
Non attendu	0	
Total attendus	4	100,00 %
Non saisi	4	100,00 %
Saisie en cours	0	0,00 %
Validé école	0	0,00 %
Validé région	0	0,00 %
Validé prestataire	0	0,00 %

6 Quels contrôles pouvez-vous effectuer ?

6.1 Contrôles de cohérence au sein d'un même bordereau (contrôles intra-bordereaux)

- Le nombre de nouveaux inscrits doit être inférieur ou égal au nombre total d'inscrits dans le tableau TA2E/TA3E.
- Le nombre d'élèves étrangers inscrits doit être inférieur ou égal au nombre total d'inscrits dans le bordereau TA2E/TA3E.

6.2 Contrôles de cohérence entre plusieurs bordereaux (contrôles inter-bordereaux)

- Le nombre d'étudiants inscrits indiqué dans le tableau IDFOR2/IDFOR3 doit être le même que celui indiqué dans le tableau TA2E/TA3E.
- Le nombre d'étudiants diplômés indiqué dans le bordereau IDFOR2/IDFOR3 doit être le même que celui indiqué dans le bordereau TA2D/TA3D.
- Sauf situation atypique, le nombre d'étudiants diplômés (bordereau TA2D/TA3D) doit être du même ordre de grandeur que celui d'inscrits en dernière année d'étude (TA2E/TA3E).
- Sauf situation atypique, le nombre de candidats reçus aux épreuves de sélection (TA2S/TA3S) doit être du même ordre de grandeur que celui des nouveaux inscrits (TA2E/TA3E).
- Le nombre d'étudiants ayant interrompu la formation (TA2A/TA3A) doit être inférieur ou égal au nombre d'étudiants inscrits (bordereau TA2E/TA3E).